

Janvier 2026

BULLETIN MUNICIPAL 2025



Nous contacter :

6, Place de la Mairie

Tél. 05 62 64 31 55

mairie.de.roquefort.32@wanadoo.fr

***Horaires d'ouverture
de la mairie :***

Les mardis de 8h30 à 13h00

et de 13h30 à 19h00

Les jeudis de 14h00 à 19h00

Au sommaire :

Le mot du Maire	2
Etat Civil 2025	3
Finances Communales	4
- Budget Général	
- Taxes locales 2025	
- Subventions aux associations	
- Tarifs divers	
Évènements 2025	6
Recensement 2026	7
Élections municipales 2026	10
Atchoum	12
Le mot des associations	14
- Southwest Rider's 32 - Danse country	
- La Boule Roquefortoise	
- Maxi Momes	
- Comité des fêtes	
- Téléthon	
- Saint Hubert roquefortoise	

LE MOT DU MAIRE

Chers Roquefortois, chères Roquefortoises,

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, je vous présente nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2026. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et aux nouveau-nés de l'année 2025.

Grâce à une situation budgétaire assouplie, nous avons pu engager des travaux d'entretien sur les bâtiments communaux et les espaces publics.

Si l'effectif du RPI demeure modeste, nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour préserver notre école, véritable lien de vie et d'avenir pour le village.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les associations et les bénévoles qui animent la vie communale.

Le recensement de la commune se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026 : merci d'accorder un bon accueil à Mme Cécile Raucq, notre agent recenseur. Cette enquête, obligatoire, influe sur les dotations de fonctionnements de la commune.

Je vous attends nombreux le 24 janvier à 19h à la salle des fêtes pour la cérémonie des vœux.

Daniel MENON

ETAT CIVIL

NAISSANCE :

Moïra DE ROY ROZES
le 09 Janvier 2025

Livio TREFLEST
le 03 Octobre 2025

Loucia REY
le 09 Octobre 2025

Léandro RIVA
le 22 Novembre 2025

MARIAGE :

Yvan CHMARGOUNOF et Pascale PANDELÉ
le 17 Mai 2025

Angeline DUMAS et Yannick DALONGEVILLE
le 20 Septembre 2025

DÉCÉS:

Marie GALAND
le 19 Février 2025

Cécile SARRAMIAC
le 08 Avril 2025

Corinne MAERTENS
le 02 Mai 2025

Pierre THORE
le 13 Décembre 2025



FINANCES COMMUNALES

BUDGET PRINCIPAL 2024-2025

FONCTIONNEMENT		
COMPTE ADMINISTRATIF 2024	DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2025
MONTANT		MONTANT
	Dépenses imprévues	
44 327.12	Charges à caractère général	73 619.15
24 007.01	Charges de personnel	31 300.00
52 543.00	Autres charges de gestion courante	56 906.00
12 133.96	Charges financières	11 420.00
	Dégrèvement taxes	350
245	Virement à la section d'investissement	13 501.85
<u>133 256.09</u>	<u>TOTAUX</u>	<u>187 097.00</u>
	RECETTES	
18 067.48	Produits des services	17 022.00
81 219.08	Impôts et taxes	83 475.00
57 558.05	Dotations et participations	57 145.00
12 841.55	Autres produits de gestion courante	10 810.00
	Atténuation de charges	
1.65	Produits financiers	390.00
	Opération d'ordre entre sections	
389.10	Produits exceptionnels	
	Résultat reporté	18 253.17
<u>170 076.91</u>	<u>TOTAUX</u>	<u>187 097.00</u>

TAXES DIRECTES LOCALES 2025

Taxe foncière bâti : 57,83%

Taxe foncière non bâti : 82,85%

Taxe d'habitation résidence secondaire :
12,11%

SUBVENTIONS OCTROYEES AUX ASSOCIATIONS : 1 465 €

Boule Roquefortoise : 100 €

Société de Chasse : 300 €

Comité des Fêtes : 500 €

Amicale des Sapeurs Pompiers : 65 €

Association Maxi'Mômes : 500 €

INVESTISSEMENT		
COMPTE ADMINISTRATIF 2024	DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2025
MONTANT		MONTANT
0	Immobilisations Incorporelles	
	Immobilisations corporelles	
21 980.81	Opérations financières	17 612.85
	Opérations individualisées	
	Opérations d'ordre	800.00
13 934.55	Résultat reporté	20 723.15
<u>35 915.36</u>	<u>TOTAUX</u>	<u>39 136.00</u>
	RECETTES	
	Solde d'exécution	
	Recettes d'équipement Subventions	4 111.00
	Opérations financières-FCTVA-TA	
0	Opérations sous mandats	0
	Emprunt	
15 192.21	Affectation de résultat	21 523.15
	Virement de la Section de Fonctionnement	13 501.85
<u>15 192.21</u>	<u>TOTAUX</u>	<u>39 136.00</u>

TARIFS DIVERS

Locations :

Logement de l'école : 394 €/mois
Logement Presbytère : 410 €/mois

Diverses participations :

- Utilisateurs de la Salle des Fêtes (caution de 500 € avec attestation assurance)
Sans Chauffage : 60 €
Avec Chauffage : 120 €
Prêt de matériel : gratuit avec une caution de 100€

- Utilisateurs du dépositaire communal
Gratuit pendant 4 mois
1 €/jour pour les deux mois suivants
155 €/mois à partir du 7ème mois

- Concessions cimetièrè
100 € le mètre carré de terrain
Pour information, le défunt peut être inhumé dans les cimetières suivants :
 - celui de la commune où le défunt habitait,
 - celui de la commune où le défunt est mort,
 - celui où est situé le caveau de famille.

- Vacations funéraires
20 € par autorisation délivrée
- Taxe d'Aménagement
3 % (les abris de jardin sont exonérés de la taxe)

ÉVÈNEMENTS

CÉRÉMONIES DU 08 MAI ET 11 NOVEMBRE 2025

Le Maire et le Conseil municipal adressent leurs remerciements aux élèves des écoles de Roquefort et de Lavardens pour leur participation aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre 2025.



Par leur présence, la lecture de textes et leur implication lors de l'appel aux morts, les élèves ont contribué à faire vivre ces temps de mémoire et de recueillement.

Le Maire et le Conseil municipal tiennent également à remercier les enseignantes, dont l'engagement et le travail auprès des élèves permettent de transmettre le devoir de mémoire et de sensibiliser les plus jeunes à ces moments importants de la vie citoyenne.



HALLOWEEN

Le 31 octobre, les enfants du village se sont une nouvelle fois réunis pour célébrer la fête d'Halloween. Déguisés pour l'occasion, ils ont parcouru les rues du village à la rencontre des habitants, dans une ambiance joyeuse et conviviale, à la recherche de quelques friandises.

Cet événement, qui rassemble chaque année un public toujours plus nombreux, est devenu un moment attendu de la vie communale, favorisant les échanges entre générations et renforçant le lien entre les habitants.

Comme le veut désormais la tradition, le parcours s'est achevé par la visite du château, magnifiquement décoré pour l'occasion. La municipalité tient à souligner l'implication et la créativité de Monsieur et Madame CASTELLARI, dont le décor, toujours aussi soigné et stupéfiant, contribue pleinement à la réussite et à la magie de cette soirée.

RECENSEMENT 2026

A partir du **15 Janvier 2026** et ce pendant 1 mois, le **recensement national** aura lieu sur notre commune. Nous vous remercions de l'accueil que vous ferez à **Cécile RAUCQ**, notre agent recenseur.



Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Les données collectées servent également à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

J'ai désigné un agent recenseur qui vous transmettra les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres). Pour faciliter son travail, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 15 janvier 2026 sur le site le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu à la neutralité et au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Vous êtes :

- propriétaire occupant,
- propriétaire bailleur,
- locataire du secteur privé.

Vous avez un projet de rénovation ou d'adaptation de votre logement ?



avec



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux rénover mon habitat

Vous souhaitez :

Isoler
votre
logement ?

Baisser
votre
facture
d'énergie ?

Rénover
vos
locations ?

Adapter
votre logement
à votre âge
ou à votre
handicap ?



Renseignez-vous auprès de
nos conseillers **France Rénov'**

Vos conseillers



**France
Rénov'**

Vous accompagnent tout au long de votre parcours pour :

- élaborer votre projet de rénovation ou d'adaptation,
- trouver les solutions techniques adaptées à votre logement,
- identifier les aides financières liées à votre projet,
- réaliser les démarches administratives avec vous.

Vous aident à mobiliser les dispositifs suivants :



MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

- Pour améliorer la performance énergétique de votre logement



MaPrimeAdapt'

Ma vie change, mon logement s'adapte

- Pour les personnes âgées ou en situation de handicap



**Ma Prime
Logement Décent**

Pour un logement digne et durable

- Pour réhabiliter votre logement indigne ou dégradé.



**Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE**
Ministère de la Transition
écologique et solidaire

- Les Certificats d'Économie d'Énergie, l'éco-prêt à taux zéro, les autres dispositifs locaux... Pour compléter vos primes.

Vous accueillent par téléphone puis sur rendez-vous pour un conseil gratuit et personnalisé.

**ESPACE
CONSEIL**



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat

Centre économique du Garros

1 rue Darwin - 32000 Auch

conseil.francerenov@grandauch.fr

05 62 61 42 75

france-renov.gouv.fr



Permanence téléphonique :

lundi : 14h - 17h

mardi, mercredi, jeudi : 9h - 12h et 14h - 17h

vendredi : 9h - 12h



ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Les prochaines élections municipales auront lieu **les dimanches 15 et 22 mars 2026**. À cette occasion, tous les citoyens sont appelés à élire les membres du conseil municipal et à participer activement à la vie démocratique de notre commune.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune. Si ce n'est pas encore fait, vous pouvez effectuer cette démarche :

- **jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus** si vous faites votre inscription en ligne (sur service-public.fr) ;
- **jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus** si vous la faites directement à la mairie.

Pour l'inscription en mairie, pensez à vous munir d'un justificatif d'identité, d'un justificatif de domicile récent et du formulaire de demande d'inscription.

Évolution des règles de vote dans les petites communes

Cette année, les règles du scrutin ont évolué pour les communes de moins de 1 000 habitants comme la nôtre : le mode de vote change, avec notamment une nouvelle organisation des scrutins et des listes de candidats, qui s'appliquera à tous les électeurs. Il est donc important de bien vérifier les modalités de vote sur votre bulletin et au moment du passage dans l'isoloir.

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous avez des questions sur votre inscription ou les modalités de vote. Votre participation est essentielle pour choisir vos représentants locaux !



Informations des électeurs :

Les nouvelles règles de validité des bulletins de vote

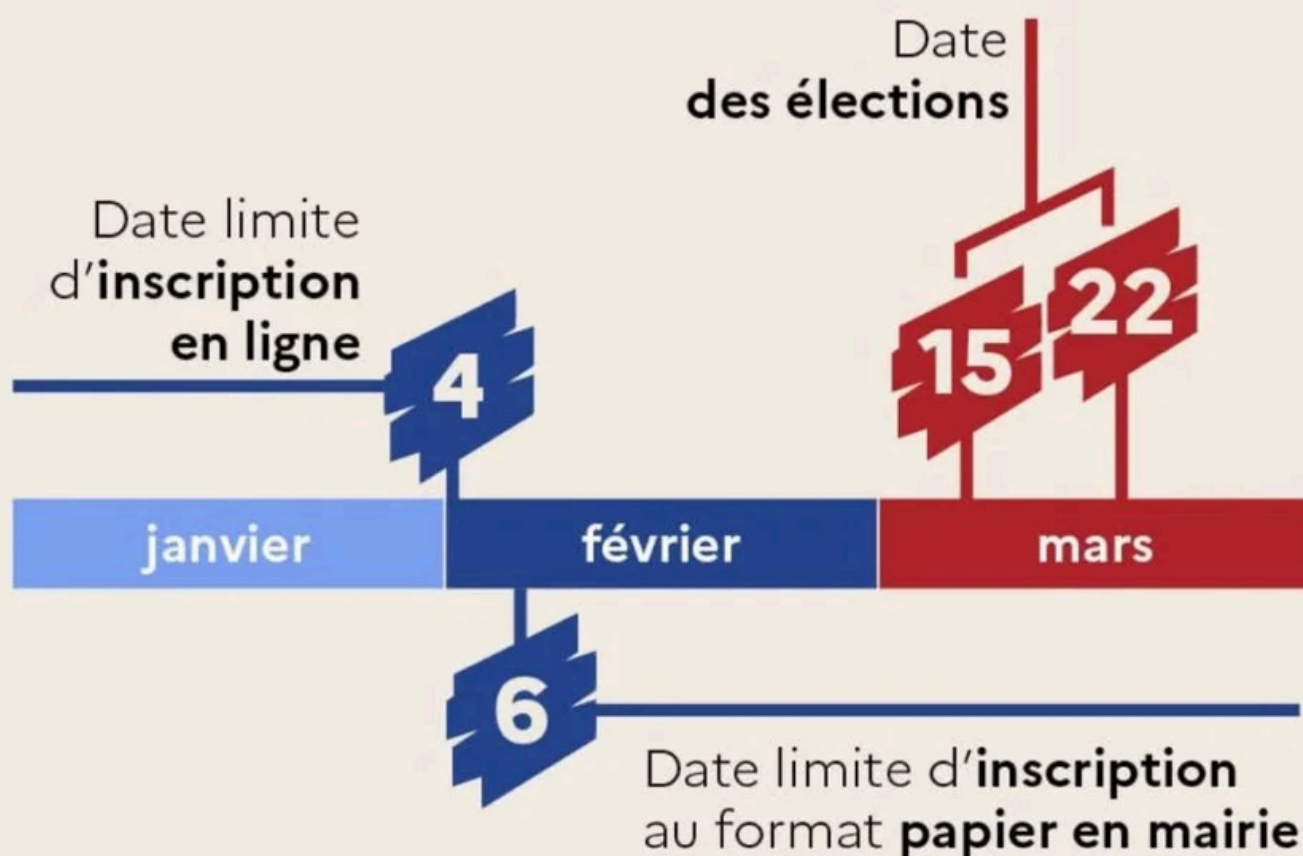


Fin du panachage des bulletins de vote : la liste est bloquée

Il sera impossible sous peine de nullité de rayer ou rajouter des noms sur un bulletin de vote, ou de modifier l'ordre des candidats



Date limite d'inscription sur les listes électorales



ATCHOUM

Avez-vous déjà utilisé **ATCHOUM**, la solution de mobilité rurale proposée par la Communauté d'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne ?

Ce dispositif, ouvert à tous, vise à améliorer les déplacements des personnes non véhiculées ou isolées grâce au transport solidaire en porte-à-porte et au covoiturage entre habitants, en s'appuyant sur la solidarité locale.

Les usagers peuvent demander un trajet aller-retour (courses, soins, démarches, visites, entretien d'embauche, etc.) par téléphone au 0806 110 444 ou via le site www.atchoum.eu.

ATCHOUM met ensuite en relation passagers et conducteurs solidaires. Les trajets sont payants pour les passagers afin d'indemniser les conducteurs, avec une simulation de coût disponible sans inscription.

Le paiement s'effectue par carte bancaire en ligne ou par téléphone, et des tickets mobilité utilisables avec un numéro unique sont disponibles.



BESOIN DE VOUS DÉPLACER ?



ATCHOUM EST UNE SOLUTION DE TRAJET SOLIDAIRE ET DE COVOITURAGE.

Votre communauté d'agglomération met en place Atchoum, une plateforme de mise en relation entre Passager et Conducteur pour faire du covoiturage et du transport solidaire à la demande. Rdv médicaux, activités de loisirs, faire ses courses, se rendre à son travail ou à un entretien d'embauche, ...

CONDUCTEUR OU PASSAGER INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !

0 806 110 444
Service gratuit + prix appel



www.atchoum.eu

Mentions légales : 4320243294 - ATCHOUM - 36 Boulevard Traudat - 62200 Mourmoulin - 0287 180 045 (201020)



SOLUTION PROPOSÉE PAR



Avec le concours de



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (PERMANENCES)



CENTRES LOCAUX D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

C'est le lieu d'information, d'orientation, de conseil et d'accompagnement des personnes âgées de plus de 60 ans, des personnes en situation de handicap et des aidants.

Le CLIC est un service du Conseil départemental du Gers qui peut vous recevoir sur leurs lieux de permanence ou se déplacer à votre domicile.

Permanence :

**les 1ers et 3èmes vendredis du mois
de 9h à 12h à Jegun**

Contact :

Mme Laëtitia DIVO

Tél. 05 62 67 42 92 ou 05 62 67 40 93

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. André MAILHE est présent chaque 3ème mercredi du mois, de 10h à 12h, à la MSAP (Maison de services au public) de Jegun.

Pour prendre rendez-vous :

Tél. 06 82 24 93 47

Mail : a-mailhe69@orange.fr

ADIL

Permanence à Jegun, sur **rendez-vous**.

Contact : **Christelle GOSSEREZ** - Agent Administratif

ADIL 32 - 81, route de Pessan - BP 40571 - 32022 AUCH Cedex 9

Tél. 05 81 32 35 05 / Fax. 05 81 32 35 09

E-mail : cgosserez@adil32.org

www.adil32.org

ASSISTANTE SOCIALE DE SECTEUR

Nathalie SEMEZIES, Assistante Sociale de secteur (Jegun, Castéra-V. et Maison Départementale des Solidarités d'Auch) est présente les lundis matins à Jegun.

Tél. 05 62 64 53 53

Etant donnée la période sanitaire, l'usager nécessitant son accompagnement dans les démarches de la MSAP (Maison de services au public), doit, au préalable, prendre rendez-vous au 05 62 64 54 62, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Retrouvez tous ces services à la MAISON DES SERVICES AU PUBLIC
31 place de la Bascule à Jegun

LE MOT DES ASSOCIATIONS

SOUTHWEST RIDER'S 32 - DANSE COUNTRY

L'association de danse country « Southwest Riders 32 » se retrouve tous les mardis soirs à la salle des fêtes pour des cours de différents niveaux :

- **Débutants** de 19h15 à 20h15,
- **Novices** (1 an de danse) de 20h15 à 21h15,
- **Intermédiaires** (2 ans et plus) à partir de 21h15.

L'ambiance est conviviale et les danseurs aiment se retrouver pour apprendre de nouvelles chorégraphies ou les réviser, afin de participer aux nombreux bals country proposés presque chaque week-end dans le département et ceux avoisinants, ainsi qu'aux différents festivals programmés tout au long de l'année, notamment en période estivale.

En février 2025, le club a participé au Line Dance Show à Mirande. Cet évènement se déroule sur tout un weekend et accueille des chorégraphes de renom. Trois jours de danses avec un diner-spectacle le samedi soir où une douzaine de clubs se produisent sur scène, dont Roquefort. Pour cette occasion 9 danseurs ont travaillé et préparé une chorégraphie spécialement pour cet instant. Beaucoup d'investissement, d'adrénaline et de satisfaction, une très belle aventure humaine.



Autre grand moment, une très belle rencontre avec les élèves de l'école de Roquefort et les personnels encadrants. Pendant quelques heures, quelques jours, des petites répétitions ont été organisées pour permettre aux enfants de danser la country à leur fête de fin d'année. De très beaux moments de partage et encore un grand bravo à tous les danseurs qui ont été attentifs, appliqués et passionnés.

Et il ne faut pas oublier la quatrième édition de l'Estivale Country qui s'est déroulée le samedi 19 juillet. Ce rendez-vous est désormais incontournable et il rencontre un franc succès. Le temps d'une journée, le terrain de basket se métamorphose en un vaste plancher de danse et c'est dans une ambiance festive et chaleureuse que de nombreux danseurs prennent plaisir à se retrouver.

En ce début d'année, l'association va préparer sa participation au Line Dance Show de février 2026, tandis que la Cinquième édition de l'Estivale Country est programmée, sous réserve de conditions météorologiques favorables, le 18 juillet 2026.

Danser, c'est partager un tourbillon de belles émotions.

Les Southwest Riders 32 vous souhaitent une très belle année 2026

LA BOULE ROQUEFORTOISE

Chères roquefortoises, chers roquefortois,

Cette année, la boule Roquefortoise a organisé un concours officiel en doublettes, le **challenge Gilbert Galand**. 17 équipes étaient présentes. Un de nos nouveaux licenciés, Damien Rechou, en est sorti vainqueur avec son coéquipier, Julien De Campo. Encore félicitations à eux pour leur victoire lors de ce challenge.

La boule Roquefortoise vous souhaite une merveilleuse année 2026 !



À 16 ANS

c'est le recensement !

... et il est obligatoire !

*Tous les jeunes français doivent se faire recenser :
soit en ligne, soit en mairie.*

*Cette obligation légale doit
s'effectuer **dans les 3 mois**
qui suivent les 16 ans.*



ASSOCIATION MAXI MOMES

À l'occasion de cette nouvelle année, l'APE Maxi mômes adresse ses meilleurs vœux à tou-te-s les enfants, à leurs familles, à l'équipe éducative, ainsi qu'à l'ensemble des partenaires et des habitant·e-s. Que cette année soit placée sous le signe du partage, de la réussite et de la convivialité.

Forte de l'engagement de chacun·e, l'APE Maxi mômes poursuit son action avec enthousiasme et détermination, toujours au service des enfants.

Nous souhaitons également remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de l'année 2025 une belle année de rencontres, d'engagement et de moments partagés. Grâce à l'énergie collective des parents d'élèves bénévoles, l'association a pu, tout au long de l'année, accompagner les écoles de Roquefort et de Lavardens et œuvrer au bien-être de l'ensemble des enfants.

En 2025, les actions menées — marché de Noël, loto, fête du Soleil et kermesse — ont permis de créer de nombreux moments de partage et de convivialité. Ces événements ont également contribué au financement de projets pédagogiques, de sorties scolaires et de matériel éducatif, au bénéfice direct des élèves.

En septembre 2025, un nouveau bureau a été élu. Cette nouvelle équipe s'inscrit dans la continuité du travail engagé, avec la même présidente, et la volonté de poursuivre les actions existantes tout en accueillant de nouvelles idées et de nouvelles énergies.

L'APE Maxi mômes adresse ses remerciements les plus sincères à l'ensemble des parents bénévoles pour leur investissement, aux enseignant·e-s pour leur engagement auprès des enfants, ainsi qu'à la municipalité pour son soutien et sa confiance.

Dates à retenir pour l'année à venir :

- **Dimanche 29 mars à 14h30** : Loto – Salle des fêtes de Lavardens
- **Dimanche 19 avril de 10h à 18h** : Fête du Soleil à Roquefort (vente de fleurs, spectacle des enfants, restauration sur place...)
- **Vendredi 26 juin** : Fête de fin d'année à Lavardens

Toutes les familles sont les bienvenu·e-s pour participer ou rejoindre l'association, selon leurs envies et leurs disponibilités.

Pour suivre l'actualité de l'APE Maxi mômes, retrouvez-nous sur Facebook.

Vous pouvez également nous écrire à l'adresse suivante : apelavardensroquefort@gmail.com.

Nous avons hâte de vous retrouver nombreuses et nombreux lors de nos prochains événements, pour partager ensemble de beaux moments.

Nous vous souhaitons une très belle année 2026, remplie de bonheur, de santé et de projets joyeux.

L'équipe du bureau de l'APE Maxi mômes



COMITÉ DES FÊTES

Chers habitants de Roquefort,

Le Comité des Fêtes tient à vous adresser ses plus sincères remerciements pour votre contribution au succès des animations organisées tout au long de l'année 2025.

Grâce à votre participation et à votre enthousiasme, chaque événement a été un moment de convivialité, de partage et de lien entre les générations. Ces temps forts sont essentiels à la vie de notre commune et participent pleinement à son dynamisme.

Nous remercions également la municipalité pour son soutien constant et sa confiance, qui permettent au Comité des Fêtes de mener à bien ses projets et de proposer des manifestations accessibles à tous.

L'année écoulée a été marquée par deux week-ends durant lesquels vous avez su être au rendez-vous !

À l'occasion de la Fête du Soleil, en avril, vététistes et marcheurs ont été nombreux sur la ligne de départ.

Vous avez été encore plus nombreux à nous retrouver lors de la mythique fête du village, le week-end du 15 août : endiabler la piste de danse lors de la soirée salsa du vendredi, braver la canicule pendant le concours de pétanque du samedi, déguster nos repas, boire un verre (ou plusieurs) et profiter de ces beaux moments de convivialité.

C'est parce que vous êtes si nombreux à relever nos défis sportifs, vibrer au rythme de la musique et vous accouder à notre bar que nous vous servons chaque année avec autant de plaisir !

Les animations de l'année à venir sont déjà en cours de préparation, avec l'ambition de vous proposer des événements qui raviront petits et grands. Vous pouvez déjà noter dans vos agendas que la fête du village aura lieu le week-end du 15 août, comme la tradition le veut.

Votre enthousiasme et vos idées sont toujours les bienvenus pour faire de ces moments un véritable succès. Nous vous invitons donc à rester attentifs aux annonces à venir et à participer activement à la vie de notre village. Le Comité des Fêtes reste à votre disposition pour toute suggestion ou proposition, car c'est ensemble que nous faisons de Roquefort un lieu de partage et de joie.

Encore merci pour votre implication et votre énergie.

Merci également à toutes celles et ceux qui ne font pas partie du comité, mais qui sont toujours présents lorsque nous avons besoin de bras pour l'organisation, la mise en place des événements et bien plus encore.

En avant pour de nouvelles aventures festives !

Bien chaleureusement,
Le Comité des Fêtes de Roquefort



TÉLÉTHON

Durant le mois de Novembre les bénévoles des villages de GAVARRET, MIREPOIX, SAINTE CHRISTIE et ROQUEFORT ont organisé des manifestations dédiées au TÉLÉTHON.

Les animations des quatre villages : jeux de société, repas, démonstration de country, pétanque, loto et ventes diverses ont rapporté la somme de 5893,90€ intégralement versée à l'AFM TÉLÉTHON.

Les sommes recueillies permettent de financer des projets de recherche pour combattre les maladies neuromusculaires et rares et d'aider les malades au quotidien.

Dans notre village une permanence a été tenue le samedi 29 novembre à la mairie. La vente d'oignons, de crêpes, gâteaux, boissons, fleurs et décorations de Noël confectionnées par les enfants des écoles de Roquefort et Lavardens ainsi que les dons déposés dans l'urne ont permis de recueillir la somme de 930€.

Nous remercions chaleureusement tous les participants, les généreux donateurs et les bénévoles qui ont confectionné des pâtisseries.

Merci aux enseignantes et personnel des écoles de Roquefort et Lavardens et à la municipalité de Roquefort pour leur soutien.

Meilleurs vœux de bonheur et santé pour l'année 2026.



Ouverture des déchèteries

AUCH LAMOTHE (05 62 61 04 47) :

Du lundi au samedi, de 09h à 12h et de 13h30 à 17h
(du 01er octobre au 31 mars)

Du lundi au samedi, de 09h à 12h et de 13h30 à 18h
(du 01er avril au 30 septembre)

JEGUN (06 35 47 90 91) :

Du mardi au vendredi, de 14h à 17h et le samedi, de 09h à 12h


trigone

Syndicat Mixte de production d'eau potable
et de traitement des déchets du Gers

SAINT HUBERT ROQUEFORTOISE

LA SAINT HUBERT ROQUEFORTOISE VOUS SOUHAITE UNE TRÈS BELLE ANNEE 2026

Quelques nouvelles de la société de chasse.
L'assemblée générale du 25 juillet 2025 a permis de faire le point sur la saison 2024/25 et d'organiser la nouvelle saison (battues, prix des cartes , lâchers de gibier).

Pour la saison 2024/25 la société comptait 14 adhérents. L'effectif, bien que relativement jeune, ce qui est réconfortant, demeure toutefois l'un des plus faibles de ces dernières années. Cette situation , qui n'est pas propre à notre société, n'est pas sans conséquences eu égard à l'augmentation des charges qui nous incombent et en particulier celles relatives à la participation à l'indemnisation des dégâts du gibier.

Pour essayer de prévenir ces nuisances cinq battues ont été organisées. Elle ont permis de prélever 11 sangliers et 12 chevreuils. Quinze renards ont également été tués.

Le repas dit " des propriétaires" du 8 septembre 2024 a réuni 30 participants.

L'assemblée générale a procédé au renouvellement du bureau ; celui-ci se compose comme suit :

- **Président** : Daniel Menon ;
- **Vice président** : Jean Michel Debat ;
- **Secrétaire** : Didier Charrière ;
- **Trésorier** : Michel Fauré.

Cette année avec le Comité des fêtes la St Hubert souhaite organiser le 2 mai 2026 un repas ouvert à toute la population du village.

On ne saurait terminer ces quelques lignes sans évoquer avec tristesse la disparition de Francis Latterrade sociétaire assidu de la St Hubert Roquefortoise.

Le bureau.



Agenda des manifestations **2026**

Loto de l'APE Maximômes :
29 Mars 2026 (à Lavardens)

Fête du Soleil :
18 Avril 2026

Repas de la chasse
02 Mai 2026

Concours de pétanque officiel
Juillet 2026

Estivale Country
18 Juillet 2026

Fête locale
14 & 15 Août 2026

D'autres dates à venir tout au long de l'année !

*L'ensemble du Conseil Municipal de Roquefort
vous souhaite une excellente année 2026!*